



BRP INC. RAPPORT DE GESTION POUR LE TRIMESTRE TERMINÉ LE 30 AVRIL 2019

Le présent rapport de gestion fournit de l'information sur la situation financière et les résultats d'exploitation de BRP inc. (la « Société » ou « BRP ») pour le premier trimestre de l'exercice se terminant le 31 janvier 2020. Il devrait être lu parallèlement aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre terminé le 30 avril 2019, ainsi qu'aux états financiers consolidés audités et au rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 janvier 2019. Certaines informations contenues dans le présent rapport de gestion contiennent des déclarations prospectives assorties de risques et d'incertitudes. Les résultats réels pourraient différer de façon importante des énoncés prospectifs sous-jacents en raison de divers facteurs, y compris ceux décrits à la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent rapport de gestion. Le présent rapport de gestion reflète l'information dont dispose la Société au 29 mai 2019.

Mode de présentation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS ») et conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Tous les montants sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire. L'exercice de la Société compte 12 mois et se termine le 31 janvier. Toute référence dans ce rapport de gestion à l'« exercice 2020 », à l'« exercice 2019 » et à l'« exercice 2018 » de la Société s'entend des exercices se terminant les 31 janvier 2020, 2019 et 2018, respectivement.

Le présent rapport de gestion a été approuvé par le conseil d'administration le 29 mai 2019 et il se fonde sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société et les notes afférentes pour les trimestres terminés les 30 avril 2019 et 2018.

Le secteur Groupe sports motorisés de la Société comprend la catégorie des produits toutes saisons, qui se compose des véhicules tout-terrain (« VTT »), des véhicules côte à côte (« VCC ») et des véhicules à trois roues (« V3R »); la catégorie des produits saisonniers, qui comprend des motomarines et des motoneiges; et la catégorie des PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour fabricants d'équipement d'origine (« OEM »), qui comprend les pièces, accessoires et vêtements liés aux produits toutes saisons et aux produits saisonniers, les moteurs pour les karts, les motocyclettes et les avions récréatifs ainsi que les autres services. En outre, le secteur Groupe marin de la Société comprend des moteurs hors-bord et à jet à injection directe pour bateaux, des bateaux et des PAV et autres services connexes.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs qui portent sur les plans, les attentes et intentions, les résultats, le degré d'activité, le rendement, les objectifs ou les réalisations actuels et futurs de la Société, l'intention de la Société d'entreprendre une importante offre publique de rachat aux fins d'annulation (l'« offre ») et les modalités de celle-ci (y compris la valeur maximale en dollars des actions à droit de vote subalterne que la Société peut racheter dans le cadre de l'offre et le moment choisi pour présenter et réaliser l'offre) ou sur d'autres événements ou faits nouveaux à venir. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de termes comme « pouvoir », « devoir », « s'attendre à », « planifier », « avoir l'intention de », « prévisions », « tendances », « indications », « croire », « être d'avis que », « estimer », « prévoir », « probable », « potentiel » ou « éventuel », au futur ou au conditionnel, à la forme affirmative ou négative, ou à l'emploi de leurs variantes ou de termes comparables.



Les énoncés prospectifs sont fondés sur les estimations et les hypothèses que la Société a établies à la lumière de son expérience et de sa perception des tendances historiques, de la conjoncture actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qu'elle croit pertinents et raisonnables dans les circonstances, mais rien ne garantit que ces estimations et hypothèses se concrétiseront ni que les objectifs et les plans d'affaires et les priorités stratégiques seront atteints.

De nombreux facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, le degré d'activité, les réalisations ou le rendement réels de la Société ou les événements ou faits nouveaux à venir diffèrent considérablement de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs, notamment la possibilité que l'offre ne se matérialise pas comme prévu, le non-respect d'une condition de l'offre, l'impossibilité d'obtenir les approbations réglementaires ou les dispenses requises, la mesure dans laquelle les actionnaires choisissent de déposer leurs actions en réponse à l'offre, la suffisance des ressources financières et du fonds de roulement de la Société après la réalisation de l'offre, la possibilité que le marché pour les actions de la Société à la réalisation de l'offre soit beaucoup moins liquide que celui qui existe au moment où l'offre est lancée, le lancement et/ou la réalisation de l'offre dans les délais et la capacité de la Société et de ses filiales à prévoir et à gérer les facteurs susmentionnés, et les facteurs suivants, qui sont analysés plus en détail à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de la Société : l'incidence de conditions économiques défavorables sur les dépenses à la consommation; le fléchissement de l'acceptation sociale des produits de la Société; les fluctuations des taux de change; les niveaux d'endettement élevés; l'indisponibilité de capitaux supplémentaires; les conditions météorologiques défavorables; les fluctuations saisonnières des ventes; l'incapacité à se conformer aux lois qui portent sur la sécurité des produits, la santé, l'environnement et la pollution par le bruit; l'importance des frais fixes; l'incapacité de concessionnaires et de distributeurs d'obtenir un accès convenable à du capital; la survenance de difficultés d'approvisionnement; la résiliation ou l'interruption des ententes d'approvisionnement ou encore l'augmentation du coût des matériaux; la concurrence que subissent les gammes de produits de la Société; l'incapacité à mettre fructueusement en œuvre une stratégie de croissance; les ventes et les activités internationales; la défaillance de systèmes de technologie de l'information ou une atteinte à la sécurité; l'incapacité à maintenir un système efficace de contrôle interne à l'égard de l'information financière et à produire en temps opportun des états financiers exacts; la perte de hauts dirigeants ou d'employés qui possèdent une connaissance spécialisée du marché et des compétences techniques; l'incapacité à maintenir et à améliorer la réputation et les marques de commerce; les réclamations importantes liées aux produits; les réclamations liées à la garantie des produits ou les rappels de produits qui donnent lieu à des réparations ou à des remplacements importants de produits; la dépendance envers un réseau de concessionnaires et de distributeurs indépendants; l'incapacité à assurer une bonne gestion des niveaux des stocks; la violation de droits de propriété intellectuelle et tout litige connexe; l'incapacité à mettre fructueusement en œuvre une stratégie de fabrication; les clauses restrictives contenues dans des accords de financement ou d'autres contrats importants; la modification des lois fiscales ou l'existence d'obligations fiscales imprévues; la détérioration des relations entretenues avec les employés; le passif des régimes de retraite; les catastrophes naturelles; la non-souscription d'une assurance convenable; la volatilité du cours des actions à droit de vote subalterne de BRP; l'exercice d'activités par l'intermédiaire de filiales; l'influence notable de Beaudier Inc. et 4338618 Canada Inc. (collectivement, le « groupe Beaudier »), ainsi que de Bain Capital Luxembourg Investments S.à r.l. (« Bain Capital »); les ventes futures d'actions de BRP par le groupe Beaudier, Bain Capital ou des administrateurs, des dirigeants ou des membres de la haute direction de la Société. Ces facteurs ne constituent pas une liste exhaustive des facteurs qui peuvent avoir une incidence sur la Société; toutefois, ils doivent être étudiés attentivement.

Les énoncés prospectifs ont pour but de décrire aux lecteurs les attentes de la direction au sujet de la performance financière de la Société et ils peuvent ne pas être pertinents à d'autres fins; les lecteurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs figurant aux présentes. En outre, à moins d'indication contraire, les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion sont faits en date des présentes, et la Société n'a pas l'intention et décline toute obligation de les mettre à jour ou de les réviser à la lumière de nouveaux éléments d'information, d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, sauf si elle y est tenue en vertu de la réglementation en valeurs mobilières applicable. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion sont présentés expressément sous réserve de la présente mise en garde.



La Société a formulé un certain nombre d'hypothèses liées à l'économie et au marché dans la préparation et la formulation des énoncés prospectifs. La Société prévoit une croissance raisonnable du secteur, d'un niveau de pourcentage stable à un niveau se situant dans le haut de la tranche de 1 pour cent à 10 pour cent; des gains de parts de marché modérés en ce qui a trait aux produits toutes saisons et aux produits saisonniers et une part de marché stable dans le secteur Groupe marin. La Société prévoit également une légère hausse des taux d'intérêt, la stabilité des devises près des niveaux actuels et un taux d'inflation conforme aux prévisions des banques centrales au sein des pays dans lesquels la Société exerce ses activités.

Mesures non conformes aux normes IFRS

Le présent rapport de gestion renvoie à certaines mesures non conformes aux normes IFRS. Ces mesures ne sont pas reconnues par les normes IFRS, n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS et sont donc difficilement comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Ces mesures sont plutôt fournies à titre d'information additionnelle en complément des mesures conformes aux normes IFRS, de manière à favoriser une compréhension approfondie des résultats d'exploitation de la Société du point de vue de la direction. Ainsi, ces mesures ne devraient pas être considérées de manière isolée ni en remplacement de l'analyse de l'information financière de la Société présentée en vertu des normes IFRS. La Société utilise des mesures non conformes aux normes IFRS, y compris le BAIIA normalisé, le bénéfice net normalisé, la charge d'impôt normalisée, le taux d'imposition effectif normalisé, le bénéfice de base normalisé par action et le bénéfice dilué normalisé par action.

Le BAIIA normalisé est présenté afin d'aider les investisseurs à évaluer la performance financière des activités d'exploitation de la Société sur une base continue en excluant certains éléments hors trésorerie, comme la charge d'amortissement, la charge de perte de valeur et le gain ou la perte de change sur la dette à long terme libellée en dollars américains de la Société. D'autres éléments, comme les coûts de restructuration et les frais connexes à l'acquisition, pourraient également être exclus du bénéfice net lors du calcul du BAIIA normalisé étant donné qu'ils sont considérés comme n'étant pas représentatifs de la performance opérationnelle de la Société. Le bénéfice net normalisé, la charge d'impôt normalisée, le taux d'imposition effectif normalisé, le bénéfice de base normalisé par action et le bénéfice dilué normalisé par action tiennent compte, en plus de la performance financière des activités d'exploitation, de l'incidence des activités d'investissement, des activités de financement et de l'impôt sur le résultat sur les résultats financiers de la Société.

La Société est d'avis que les mesures non conformes aux normes IFRS constituent des mesures additionnelles importantes de la performance financière, car elles éliminent les éléments qui ont moins d'incidence sur la performance financière de la Société, faisant ainsi ressortir les tendances de ses principales activités qui pourraient ne pas être apparentes lorsque l'on se fie uniquement aux mesures financières conformes aux normes IFRS. La Société est également d'avis que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et les autres parties intéressées utilisent fréquemment des mesures non conformes aux normes IFRS dans leur évaluation des émetteurs, dont une grande partie utilise des mesures semblables dans la présentation de ses résultats. La direction utilise aussi des mesures non conformes aux normes IFRS afin de faciliter les comparaisons de la performance financière d'une période à l'autre, de préparer les budgets d'exploitation annuels, d'évaluer la capacité de la Société à satisfaire ses besoins futurs en matière de service de la dette, de dépenses d'investissement et de fonds de roulement, et également à titre de composante dans le calcul de la rémunération incitative à court terme des employés de la Société. Comme d'autres sociétés peuvent calculer différemment ces mesures non conformes aux normes IFRS, ces paramètres ne sont pas comparables à des mesures désignées de façon semblable présentées par d'autres sociétés.



Le BAIIA normalisé s'entend du bénéfice net avant les frais financiers, les produits financiers, la charge (l'économie) d'impôt, la charge d'amortissement et les éléments normalisés. Le bénéfice net normalisé s'entend du bénéfice net avant les éléments normalisés ajustés pour tenir compte de l'incidence fiscale sur ces éléments. La charge d'impôt normalisée s'entend de la charge d'impôt ajustée pour tenir compte de l'incidence fiscale sur les éléments normalisés et pour exclure certains éléments d'impôts spécifiques. Le taux d'imposition effectif normalisé est fondé sur le bénéfice net normalisé avant la charge d'impôt normalisée. Le bénéfice normalisé par action – de base et le bénéfice normalisé par action – dilué sont respectivement calculés en divisant le bénéfice net normalisé par le nombre moyen pondéré d'actions – de base et le nombre moyen pondéré d'actions – dilué. La Société invite le lecteur à se reporter à la rubrique « Principales données financières consolidées » du présent rapport de gestion pour connaître les rapprochements entre le BAIIA normalisé et le bénéfice net normalisé présentés par la Société et les mesures conformes aux normes IFRS les plus directement comparables.

Aperçu

BRP est un chef de file mondial dans les domaines de la conception, du développement, de la fabrication, de la distribution et de la commercialisation de véhicules récréatifs motorisés et de produits marins. La Société est un fabricant de véhicules récréatifs motorisés et de produits marins diversifié et elle offre aux amateurs une variété de produits passionnants, stylés et puissants pouvant être utilisés toute l'année sur divers types de terrains. Le portefeuille de marques et de produits diversifiés de la Société pour le Groupe sports motorisés comprend les VTT, les VCC et les V3R *Can-Am*, les motoneiges *Ski-Doo* et *Lynx*, les motomarines *Sea-Doo*, et les moteurs *Rotax* pour les karts, les motocyclettes et les avions récréatifs. Pour le Groupe marin, le portefeuille de marques et de produits comprend les moteurs hors-bord *Evinrude* pour les bateaux, les moteurs *Rotax* pour les bateaux à jet à injection directe et les bateaux *Alumacraft* et *Manitou*. La Société offre également des PAV liés à ses gammes de produits.

La Société emploie environ 12 500 personnes, principalement dans des centres de fabrication et de distribution situés au Mexique, au Canada, en Autriche, aux États-Unis et en Finlande. La Société vend ses produits dans plus de 120 pays. Les produits sont vendus directement par l'intermédiaire d'un réseau d'environ 3 400 concessionnaires dans 21 pays, ainsi que par l'intermédiaire d'un réseau d'environ 185 distributeurs servant environ 875 concessionnaires additionnels.

Faits saillants du trimestre terminé le 30 avril 2019

La performance financière de la Société pour le trimestre terminé le 30 avril 2019 par rapport au trimestre terminé le 30 avril 2018 se résume comme suit :

- Les revenus ont totalisé 1 333,7 millions de dollars, soit une augmentation de 197,0 millions de dollars, ou 17,3 %.
- La marge brute a totalisé 300,6 millions de dollars, ce qui représente 22,5 % des revenus, soit une augmentation de 19,0 millions de dollars.
- Le bénéfice net s'est chiffré à 23,8 millions de dollars, soit une augmentation de 10,4 millions de dollars, ce qui a donné lieu à un bénéfice dilué par action de 0,25 \$, en hausse de 0,12 \$ par action, ou 92,3 %.
- Le bénéfice net normalisé¹ a totalisé 52,7 millions de dollars, soit une diminution de 0,8 million de dollars, ce qui a donné lieu à un bénéfice dilué par action normalisé¹ de 0,54 \$, en hausse de 0,02 \$ par action, ou 3,8 %.
- Le BAIIA normalisé¹ s'est chiffré à 146,7 millions de dollars, ce qui représente 11,0 % des revenus, soit une hausse de 20,1 millions de dollars, ou 15,9 %.

De plus, au cours du trimestre terminé le 30 avril 2019 :

- La Société a modifié ses facilités de crédit renouvelables de 575,0 millions de dollars afin d'augmenter de 125,0 millions de dollars le montant pouvant être prélevé sur celles-ci, soit un montant total de 700,0 millions de dollars, de reporter leur échéance de mai 2023 à mai 2024 et d'améliorer les prix.

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».



Événements récents

Le 1^{er} mai 2019, la Société a annoncé qu'elle avait conclu une entente définitive visant l'acquisition de 80 % des actions en circulation de Telwater Pty, Ltd (« Telwater »). Telwater est située à Coomera, dans le Queensland (Australie), et fabrique des embarcations en aluminium sous des marques comme Quintrex, Stacer, Savage et Yellowfin Plate. L'acquisition demeure assujettie à certaines conditions de clôture habituelles, notamment l'approbation réglementaire, et elle devrait être conclue au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2020.

Le 29 mai 2019, le conseil d'administration de la Société a autorisé une offre publique de rachat importante visant le rachat d'actions de la Société aux fins d'annulation, d'un montant maximal de 300,0 millions de dollars. La Société compte lancer et conclure l'offre au cours du deuxième trimestre de l'exercice se terminant le 31 janvier 2020.

Facteurs ayant une incidence sur le rendement de la Société

Revenus et coûts du programme de vente

Les revenus de la Société sont principalement tirés de la vente aux concessionnaires et aux distributeurs des véhicules qu'elle fabrique, y compris les produits toutes saisons, les produits saisonniers, les PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour OEM ainsi que les produits marins. Les revenus sont habituellement comptabilisés lorsque les produits sont expédiés aux concessionnaires ou aux distributeurs depuis les installations de la Société.

Afin de soutenir les activités de vente en gros de la Société et les activités de détail des concessionnaires et des distributeurs, la Société peut fournir divers programmes de vente consistant en des incitatifs monétaires et non monétaires. Les incitatifs monétaires se composent principalement de rabais accordés aux concessionnaires, aux distributeurs et aux clients, d'une ristourne accordée aux concessionnaires et aux distributeurs, d'une période de couverture gratuite ou prolongée accordée en vertu de programmes de financement des stocks à l'intention des concessionnaires et des distributeurs et de programmes de financement au détail. Le coût de ces incitatifs monétaires est comptabilisé en réduction des revenus. Les incitatifs non monétaires se composent principalement de garanties prolongées ou de PAV gratuits. Quand une garantie prolongée est accordée lors de l'achat d'un produit, une tranche des revenus comptabilisés lors de la vente de ce produit devrait être différée et comptabilisée pendant la période de couverture de la garantie prolongée. Le coût des PAV gratuits est comptabilisé dans le coût des ventes.

Le soutien fourni aux concessionnaires, aux distributeurs et aux clients a tendance à augmenter lorsque la conjoncture économique est difficile, lorsque les conditions du marché changent et exigent le lancement de nouveaux programmes ou de programmes plus dynamiques, ou lorsque le niveau des stocks des concessionnaires et des distributeurs est jugé trop élevé.

En vertu des ententes de financement des stocks des concessionnaires et des distributeurs, la Société pourrait avoir à racheter des produits neufs inutilisés advenant certains manquements de la part de concessionnaires ou de distributeurs. Les coûts de reprise de possession ont tendance à être plus élevés lorsque les concessionnaires ou les distributeurs font face à des conditions de vente au détail difficiles persistantes et lorsque leur niveau de stocks non courants est élevé. Au cours du dernier exercice et de l'exercice en cours, la Société n'a pas connu de reprises de possession importantes en vertu des ententes de financement des stocks des concessionnaires et des distributeurs. Se reporter à la rubrique « Arrangements hors bilan » du présent rapport de gestion pour obtenir de plus amples renseignements sur les ententes de financement relatives aux stocks des concessionnaires et des distributeurs.



Coût des matières

Environ 75 % du coût des ventes de la Société se compose des matières utilisées lors du processus de fabrication. Par conséquent, la Société est exposée à la fluctuation du prix de certaines matières premières, comme l'aluminium, l'acier, le plastique, les résines, l'acier inoxydable, le cuivre, le caoutchouc et certains métaux du groupe des terres rares. La Société est également exposée à la fluctuation des prix du carburant relativement à ses activités d'approvisionnement et de distribution. La Société ne couvre pas son exposition à long terme à de telles fluctuations du prix; par conséquent, une hausse du prix des marchandises pourrait avoir une incidence défavorable sur les résultats d'exploitation de la Société dans l'éventualité où celle-ci serait incapable de transférer de telles hausses de coûts à ses concessionnaires, à ses distributeurs ou à ses consommateurs.

Coût au titre des garanties

Les garanties offertes sur les produits fabriqués par la Société couvrent généralement des périodes allant de six mois à cinq ans pour la plupart des produits. Dans certaines circonstances, en vertu par exemple de certains programmes de vente, pour certains comptes commerciaux ou conformément à des règlements locaux, la Société offre des garanties prolongées. Au cours de la période de garantie, la Société s'engage à rembourser aux concessionnaires et aux distributeurs la totalité du coût des réparations ou des remplacements effectués relativement aux produits (à savoir principalement les pièces ou les accessoires fournis par la Société et les coûts de main-d'œuvre engagés par les concessionnaires ou les distributeurs). De plus, la Société vend, dans le cours normal des activités, et donne, en vertu de certains programmes de vente, des garanties prolongées sur ses produits.

Dans le cadre de son processus de développement, la Société s'assure que chaque stade du développement d'un nouveau produit respectera des normes de qualité supérieure. Cette approche comprend la conception de spécifications détaillées des produits, l'évaluation de la qualité du réseau d'approvisionnement et des méthodes de fabrication, ainsi que des exigences de tests détaillés lors du stade de développement des produits. Des inspections de qualité, effectuées durant le processus de fabrication et une fois celui-ci terminé, assurent également la qualité des produits.

La Société enregistre une provision au titre des garanties régulières lorsque les produits sont vendus. Bien que la direction soit d'avis que la Société, en fonction de l'information actuellement disponible, dispose de provisions suffisantes pour couvrir les réclamations futures au titre des garanties sur les produits vendus, les montants des réclamations futures pourraient différer de façon importante des provisions comptabilisées aux états consolidés intermédiaires résumés de la situation financière. Dans le cas des garanties prolongées, les réclamations sont inscrites dans le coût des ventes lorsqu'elles sont engagées.

Taux de change

Les revenus de la Société sont présentés en dollars canadiens, mais sont principalement générés en dollars américains, en dollars canadiens et en euros. Les revenus de la Société présentés en dollars canadiens sont exposés, dans une moindre mesure, aux fluctuations du dollar australien, du real brésilien, de la couronne suédoise, de la couronne norvégienne, de la livre sterling, du dollar néo-zélandais et du rouble russe. Les coûts engagés par la Société sont principalement libellés en dollars canadiens, en dollars américains et en euros, et, dans une moindre mesure, en pesos mexicains. Par conséquent, les revenus, la marge brute et le bénéfice d'exploitation présentés en dollars canadiens sont exposés aux fluctuations des taux de change. Les installations de la Société, qui sont situées dans différents pays, permettent d'atténuer son exposition par rapport aux différentes devises.



La Société avait un solde exigible de 893,3 millions de dollars américains (1 199,5 millions de dollars) en vertu de sa facilité à terme de 900,0 millions de dollars américains (1 208,5 millions de dollars) (la « facilité à terme »), ce qui donne lieu à un gain ou à une perte au résultat de la Société lorsque le taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien, à la clôture d'une période, diffère de celui à l'ouverture de cette période. Les charges d'intérêts de la Société sur la facilité à terme sont également exposées aux fluctuations du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien. Actuellement, la Société ne couvre pas l'exposition aux fluctuations du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien découlant de sa facilité à terme; par conséquent, une hausse de la valeur du dollar américain par rapport au dollar canadien pourrait avoir une incidence défavorable sur le bénéfice net de la Société.

Pour plus de détails sur l'exposition de la Société aux fluctuations des taux de change, se reporter à la rubrique « Instruments financiers – Risque de change » du présent rapport de gestion.

Frais financiers nets (frais financiers diminués des produits financiers)

Les frais financiers nets sont principalement engagés relativement à la dette à long terme, au passif au titre des régimes de retraite à prestations définies et aux facilités de crédit renouvelables. Au 30 avril 2019, la dette à long terme de la Société s'établissait à 1 241,8 millions de dollars, montant principalement composé de la facilité à terme, qui porte intérêt au taux LIBOR majoré de 2,00 %. La Société a conclu des contrats de taux plafonds garantis limitant son exposition à la hausse des taux d'intérêt.

Impôt sur le résultat

La Société est assujettie à l'impôt sur le résultat des juridictions, pays, états et provinces où elle exerce des activités. Le taux d'imposition prévu par la loi canadienne s'établissait à 26,6 % pour le trimestre terminé le 30 avril 2019. Cependant, le taux d'imposition effectif consolidé de la Société dépend de divers facteurs, dont la répartition des profits ou des pertes comptables avant impôt enregistrés dans différentes juridictions fiscales au sein desquelles elle exerce ses activités et le gain ou la perte de change relativement à la facilité à terme. La Société s'attend à payer des impôts en trésorerie dans toutes les juridictions où elle exerce des activités pour l'exercice se terminant le 31 janvier 2020, à l'exception des États-Unis, où elle prévoit utiliser ses attributs fiscaux pour compenser son bénéfice imposable ou l'impôt à payer.

Caractère saisonnier

Les revenus et le bénéfice d'exploitation de la Société subissent d'importantes fluctuations d'un trimestre à l'autre. En général, les ventes en gros de produits de la Société sont les plus élevées au cours de la période précédant immédiatement leur saison d'utilisation et au cours de cette saison. Cependant, la composition des produits vendus peut varier de façon importante dans le temps en raison des variations de la demande saisonnière et géographique, de l'introduction de nouveaux modèles et produits et de l'échéancier de production de certains types de produits. Par conséquent, il est probable que les résultats financiers de la Société varieront de façon importante d'une période à l'autre.



Principales données financières consolidées

Les principales données financières consolidées présentées ci-après pour les trimestres terminés les 30 avril 2019 et 2018 sont déterminées en fonction des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et des notes afférentes approuvés le 29 mai 2019.

Données sur le bénéfice net

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres terminés les	
	30 avril 2019	30 avril 2018
Revenus par catégorie¹		
Groupe sports motorisés		
Produits toutes saisons	627,0 \$	526,6 \$
Produits saisonniers	375,4	350,4
PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour OEM	185,0	155,9
Groupe marin	146,3	103,8
Total des revenus	1 333,7	1 136,7
Coût des ventes	1 033,1	855,1
Marge brute	300,6	281,6
<i>En pourcentage des revenus</i>	<i>22,5 %</i>	<i>24,8 %</i>
Charges d'exploitation		
Vente et marketing	97,2	83,0
Recherche et développement	57,5	55,6
Frais généraux et administratifs	52,2	48,7
Autres charges d'exploitation	4,7	8,1
Total des charges d'exploitation	211,6	195,4
Bénéfice d'exploitation	89,0	86,2
Frais financiers nets	19,9	11,5
Perte de change sur la dette à long terme	25,7	41,5
Bénéfice avant impôt	43,4	33,2
Charge d'impôt	19,6	19,8
Bénéfice net	23,8 \$	13,4 \$
Montant attribuable aux actionnaires	24,0 \$	13,3 \$
Montant attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(0,2) \$	0,1 \$
BAIIA normalisé²	146,7 \$	126,6 \$
Bénéfice net normalisé²	52,7 \$	53,5 \$

1. Les chiffres correspondants ont été modifiés afin de refléter les nouvelles catégories de revenus par suite de la création du Groupe marin.

2. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».



Données sur la situation financière

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2019	Au 31 janvier 2019
Trésorerie	95,6 \$	100,0 \$
Fonds de roulement	(223,2)	(192,6)
Immobilisations corporelles	897,4	905,1
Total de l'actif	3 358,1	3 077,2
Total des passifs financiers non courants	1 252,7	1 225,5
Total du passif	3 722,7	3 400,0
Déficit	(364,6)	(322,8)

Autres données financières

(en millions de dollars canadiens, sauf les données par action)	Trimestres terminés les	
	30 avril 2019	30 avril 2018
Revenus par territoire		
États-Unis	740,5 \$	623,9 \$
Canada	182,8	162,9
International ¹	410,4	349,9
	1 333,7 \$	1 136,7 \$
Dividendes déclarés par action	0,10 \$	0,09 \$
Nombre moyen pondéré d'actions – de base	96 990 837	100 620 438
Nombre moyen pondéré d'actions – dilué	97 771 532	101 821 392
Bénéfice par action – de base	0,25 \$	0,13 \$
Bénéfice par action – dilué	0,25	0,13
Bénéfice normalisé par action – de base ²	0,55	0,53
Bénéfice normalisé par action – dilué ²	0,54	0,52

1. International s'entend de tous les pays sauf les États-Unis et le Canada.

2. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».



Tableaux de rapprochement

Le tableau suivant présente le rapprochement entre le bénéfice net et le bénéfice net normalisé¹ et le rapprochement entre le bénéfice net et le BAIIA normalisé¹.

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres terminés les	
	30 avril 2019	30 avril 2018
Bénéfice net	23,8 \$	13,4 \$
Éléments normalisés		
Perte de change sur la dette à long terme et les obligations locatives	27,6	41,5
Coûts de transaction et autres charges connexes ²	0,3	—
Coûts de restructuration et coûts connexes ³	—	0,2
Perte découlant d'un litige ⁴	0,2	0,6
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises	0,7	—
Autres éléments	0,5	(2,0)
Ajustement au titre de l'impôt	(0,4)	(0,2)
Bénéfice net normalisé¹	52,7	53,5
Charge d'impôt normalisée ¹	20,0	20,0
Frais financiers	20,7	14,1
Produits financiers ajustés ^{1, 5}	(0,8)	(0,6)
Dotation à l'amortissement ajustée ^{1, 6}	54,1	39,6
BAIIA normalisé¹	146,7 \$	126,6 \$

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

2. Coûts liés aux regroupements d'entreprises.

3. La Société procède, de temps à autre, à des activités de restructuration et de réorganisation afin d'améliorer sa flexibilité et son efficacité. Les coûts liés à ces activités sont principalement composés de coûts au titre des indemnités de départ et de salaires au titre du maintien en poste du personnel.

4. La Société est partie à des litiges concernant des violations de brevets avec l'un de ses concurrents.

5. Ajustés en fonction des coûts de transaction sur la dette à long terme et des gains et des pertes comptabilisés en résultat net relativement à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

6. Ajustée en fonction de l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises au moyen de regroupements d'entreprises.



Résultats d'exploitation

Analyse des résultats pour le premier trimestre de l'exercice 2020

La rubrique suivante présente un sommaire de la performance financière de la Société pour le trimestre terminé le 30 avril 2019, par rapport à la période correspondante terminée le 30 avril 2018.

Revenus

Les revenus ont augmenté de 197,0 millions de dollars, ou 17,3 %, pour se chiffrer à 1 333,7 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2019, comparativement à 1 136,7 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 30 avril 2018. L'augmentation des revenus découle principalement de la hausse des ventes en gros de produits toutes saisons, et comprend une fluctuation favorable des taux de change de 13 millions de dollars.

Les ventes au détail de la Société en Amérique du Nord ont augmenté de 10 % pour le trimestre terminé le 30 avril 2019, par rapport au trimestre terminé le 30 avril 2018, essentiellement en raison d'une augmentation des ventes de V3R après le lancement du *Can-Am Ryker*.

Au 30 avril 2019, les stocks de véhicules récréatifs motorisés et de moteurs hors-bord des concessionnaires nord-américains ont augmenté de 8 % par rapport au 30 avril 2018, principalement en raison des VCC et des V3R.

Marge brute

La marge brute a augmenté de 19,0 millions de dollars, ou 6,7 %, pour se chiffrer à 300,6 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2019, comparativement à 281,6 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 30 avril 2018. Le pourcentage de marge brute a diminué de 230 points de base, passant de 24,8 % pour le trimestre terminé le 30 avril 2018 à 22,5 %. La diminution est principalement attribuable à la hausse des coûts des matières et des coûts de production et de distribution ainsi qu'à une composition défavorable des ventes de V3R, facteurs contrebalancés en partie par une hausse du volume de ventes de V3R et de PAV.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation ont augmenté de 16,2 millions de dollars, ou 8,3 %, pour atteindre 211,6 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2019, comparativement à 195,4 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2018. Cette augmentation est principalement attribuable au soutien au lancement de divers produits tels que le *Can-Am Ryker*, aux investissements continus dans les produits et aux coûts liés à la modernisation des systèmes informatiques, facteurs contrebalancés en partie par la baisse des charges au titre de la rémunération variable des employés.

BAIIA normalisé¹

Le BAIIA normalisé¹ a augmenté de 20,1 millions de dollars, ou 15,9 %, pour atteindre 146,7 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2019, comparativement à 126,6 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2018. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation de la marge brute et à l'incidence découlant de l'adoption d'IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 »), partiellement contrebalancées par une hausse des charges d'exploitation. La principale incidence d'IFRS 16 sur le BAIIA normalisé se rapporte au remplacement de la charge au titre des contrats de location simple par une dotation à l'amortissement relative à l'actif au titre du droit d'utilisation et de charges d'intérêt au titre de l'obligation locative, lesquelles sont exclues du calcul du BAIIA normalisé.

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».



Frais financiers nets

Les frais financiers nets ont augmenté de 8,4 millions de dollars, ou 73,0 %, pour atteindre 19,9 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2019, comparativement à 11,5 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2018. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse des charges d'intérêts sur la facilité à terme, en raison d'une augmentation du montant nominal dû et d'une hausse des taux d'intérêt, à la hausse des charges d'intérêts sur les facilités de crédit renouvelables, en raison de l'utilisation accrue de ces dernières, ainsi qu'aux charges d'intérêts sur les obligations locatives à la suite de l'adoption d'IFRS 16. Cette augmentation découle également d'un gain de 2,0 millions de dollars dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités comptabilisé au cours de l'exercice 2019.

Taux de change

Les principaux taux de change moyens ayant servi à convertir les revenus et les charges libellés en devises, sans tenir compte de l'incidence des programmes de couverture de la Société, s'établissaient comme suit pour les trimestres terminés les 30 avril 2019 et 2018 :

	30 avril 2019	30 avril 2018
Dollar américain	1,3311 \$ CA/\$ US	1,2742 \$ CA/\$ US
Euro	1,5035 \$ CA/€	1,5698 \$ CA/€

Les principaux taux de change de clôture ayant servi à convertir les actifs et les passifs libellés en devises s'établissaient comme suit :

	30 avril 2019	31 janvier 2019
Dollar américain	1,3428 \$ CA/\$ US	1,3142 \$ CA/\$ US
Euro	1,5040 \$ CA/€	1,5051 \$ CA/€

Lorsque l'on compare le bénéfice d'exploitation et le bénéfice avant impôt du trimestre terminé le 30 avril 2019 à ceux de la période correspondante terminée le 30 avril 2018, l'incidence des fluctuations des taux de change s'établit comme suit :

	(Gain) perte de change Trimestre
(en millions de dollars canadiens)	
Revenus	(12,9) \$
Coût des ventes	13,2
Incidence des fluctuations des taux de change sur la marge brute	0,3
Charges d'exploitation	(2,4)
Incidence des fluctuations des taux de change sur le bénéfice d'exploitation	(2,1)
Dette à long terme	(15,8)
Frais financiers nets	0,6
Incidence des fluctuations des taux de change sur le bénéfice avant impôt	(17,3) \$

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt est demeurée stable à 19,6 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2019, comparativement à 19,8 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2018. Le taux d'imposition effectif s'est établi à 45,2 % pour le trimestre terminé le 30 avril 2019, comparativement à 59,6 % pour le trimestre terminé le 30 avril 2018. La diminution est surtout attribuable au traitement fiscal et comptable de la perte de change relativement à la facilité à terme, partiellement contrebalancé par le caractère non déductible des pertes de change découlant de la conversion, dans la monnaie fonctionnelle, des transactions et des soldes en monnaie étrangère liés aux éléments monétaires.

Bénéfice net

Le bénéfice net a augmenté de 10,4 millions de dollars pour atteindre 23,8 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2019, comparativement à 13,4 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2018. Cette augmentation découle essentiellement de l'incidence favorable des fluctuations des taux de change sur la dette à long terme libellée en dollars américains, partiellement contrebalancée par l'augmentation des frais financiers.



Analyse des résultats sectoriels pour le premier trimestre de l'exercice 2020

La rubrique suivante présente un sommaire de la performance financière des secteurs de la Société pour le trimestre terminé le 30 avril 2019, par rapport à la période correspondante terminée le 30 avril 2018. Les transactions intersectorielles sont comprises dans cette analyse.

Groupe sports motorisés

Revenus

Produits toutes saisons

Les revenus tirés des produits toutes saisons ont augmenté de 100,4 millions de dollars, ou 19,1 %, pour se chiffrer à 627,0 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2019, comparativement à 526,6 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 30 avril 2018. L'augmentation est principalement attribuable au lancement du *Can-Am Ryker*, à la hausse du volume de ventes de VTT et à la fluctuation favorable des taux de change de 9 millions de dollars.

Les ventes au détail de produits toutes saisons en Amérique du Nord ont augmenté d'un niveau de pourcentage se situant dans la tranche de 20 pour cent à 30 pour cent par rapport au trimestre terminé le 30 avril 2018.

Produits saisonniers

Les revenus tirés des produits saisonniers ont augmenté de 25,0 millions de dollars, ou 7,1 %, pour se chiffrer à 375,4 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2019, comparativement à 350,4 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 30 avril 2018. L'augmentation découle principalement d'une composition favorable des ventes et d'une augmentation des prix des motomarines, ainsi que d'une fluctuation favorable de 3 millions de dollars des taux de change.

Les ventes au détail de produits saisonniers en Amérique du Nord ont augmenté d'un niveau de pourcentage se situant dans le haut de la tranche de 1 pour cent à 10 pour cent par rapport au trimestre terminé le 30 avril 2018.

PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour OEM

Les revenus tirés des PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour OEM ont augmenté de 29,0 millions de dollars, ou 18,6 %, pour se chiffrer à 185,3 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2019, comparativement à 156,3 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 30 avril 2018. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse du volume de ventes d'accessoires liés aux V3R, aux VCC et aux motomarines, ainsi qu'à la hausse du volume de ventes de pièces liées aux motoneiges et aux motomarines.

Marge brute

La marge brute a augmenté de 29,2 millions de dollars, ou 11,3 %, pour se chiffrer à 286,7 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2019, comparativement à 257,5 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 30 avril 2018. Cette augmentation de la marge brute comprend une fluctuation favorable des taux de change de 2 millions de dollars. Le pourcentage de marge brute a diminué de 80 points de base, passant de 24,9 % pour le trimestre terminé le 30 avril 2018 à 24,1 %. La diminution est principalement attribuable à la hausse des coûts des matières et des coûts de production et de distribution ainsi qu'à une composition défavorable des ventes de V3R, facteurs contrebalancés en partie par une hausse du volume de ventes de V3R et de PAV.



Groupe marin

Revenus

Les revenus tirés du secteur Groupe marin ont augmenté de 37,9 millions de dollars, ou 33,4 %, pour se chiffrer à 151,3 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2019, comparativement à 113,4 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 30 avril 2018. Cette augmentation est principalement attribuable à l'acquisition d'Alumacraft Boat Co. (« Alumacraft ») et de Triton Industries, Inc. (« Manitou »), partiellement contrebalancée par la baisse du volume de ventes de moteurs hors-bord.

Les ventes au détail de moteurs hors-bord en Amérique du Nord ont diminué d'un niveau de pourcentage se situant dans le haut de la tranche de 10 pour cent à 20 pour cent, par rapport au trimestre terminé le 30 avril 2018.

Marge brute

La marge brute a diminué de 10,2 millions de dollars, ou 42,3 %, pour se chiffrer à 13,9 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2019, comparativement à 24,1 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 30 avril 2018. Le pourcentage de marge brute a diminué, passant de 21,3 % pour le trimestre terminé le 30 avril 2018 à 9,2 %. La diminution est principalement attribuable à la hausse des coûts du programme de vente, à la hausse des coûts de production, à la baisse du volume de ventes de moteurs hors-bord et à une répartition défavorable liée aux acquisitions d'Alumacraft et de Manitou, facteurs contrebalancés en partie par des prix favorables.

Tendances par territoire

Revenus

États-Unis

Les revenus enregistrés aux États-Unis ont augmenté de 116,6 millions de dollars, ou 18,7 %, pour se chiffrer à 740,5 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2019, comparativement à 623,9 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 30 avril 2018. L'augmentation tient principalement au lancement du *Can-Am Ryker*, à l'acquisition d'Alumacraft et de Manitou et à l'incidence favorable des taux de change de 25 millions de dollars. Les États-Unis représentaient respectivement 55,5 % et 54,9 % des revenus pour les trimestres terminés les 30 avril 2019 et 2018.

Canada

Les revenus enregistrés au Canada ont augmenté de 19,9 millions de dollars, ou 12,2 %, pour se chiffrer à 182,8 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2019, comparativement à 162,9 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 30 avril 2018. L'augmentation est principalement attribuable au lancement du *Can-Am Ryker*. Le Canada représentait respectivement 13,7 % et 14,3 % des revenus pour les trimestres terminés les 30 avril 2019 et 2018.

International

Les revenus enregistrés à l'International ont augmenté de 60,5 millions de dollars, ou 17,3 %, pour se chiffrer à 410,4 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2019, comparativement à 349,9 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 30 avril 2018. L'augmentation est principalement attribuable au lancement du *Can-Am Ryker* et à la hausse du volume de ventes de VTT et de motoneiges. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par l'incidence défavorable du taux de change de 12 millions de dollars. L'International représentait respectivement 30,8 % et 30,8 % des revenus pour les trimestres terminés les 30 avril 2019 et 2018.



Sommaire des résultats consolidés trimestriels

	Trimestres terminés les							
	30 avril 2019	31 janvier 2019	31 octobre 2018	31 juillet 2018	30 avril 2018	31 janvier 2018 ¹	31 octobre 2017 ¹	31 juillet 2017 ¹
(en millions de dollars canadiens, sauf les données par action)	Exercice 2020	Exercice 2019	Exercice 2019	Exercice 2019	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2018	Exercice 2018
Revenus par catégorie²								
Groupe sports motorisés								
Produits toutes saisons	627,0 \$	597,6 \$	562,4 \$	554,0 \$	526,6 \$	509,1 \$	464,4 \$	440,4 \$
Produits saisonniers	375,4	577,6	490,9	384,6	350,4	437,2	475,6	316,7
PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour OEM	185,0	202,7	201,8	147,1	155,9	187,3	179,1	142,5
Groupe marin	146,3	128,0	139,1	121,3	103,8	92,4	107,4	123,5
Total des revenus	1 333,7	1 505,9	1 394,2	1 207,0	1 136,7	1 226,0	1 226,5	1 023,1
Marge brute	300,6	334,9	356,8	280,1	281,6	282,1	319,9	216,0
<i>En pourcentage des revenus</i>	22,5 %	22,2 %	25,6 %	23,2 %	24,8 %	23,0 %	26,1 %	21,1 %
Bénéfice net	23,8	82,7	90,2	41,0	13,4	70,0	70,0	104,0
BAIIA normalisé³	146,7	181,9	203,2	144,2	126,6	162,2	189,7	83,7
Bénéfice net normalisé³	52,7	85,8	102,9	66,4	53,5	76,2	103,6	22,9
Bénéfice de base par action	0,25	0,85	0,93	0,41	0,13	0,69	0,68	0,94
Bénéfice dilué par action	0,25	0,84	0,92	0,41	0,13	0,68	0,67	0,93
Bénéfice de base normalisé par action³	0,55	0,88	1,06	0,67	0,53	0,75	1,00	0,21
Bénéfice dilué normalisé par action³	0,54 \$	0,88 \$	1,04 \$	0,66 \$	0,52 \$	0,74 \$	0,99 \$	0,20 \$

1. Données retraitées afin de refléter l'adoption d'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, et d'IFRS 9, *Instruments financiers*, comme l'explique la note 31 des états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 janvier 2019.

2. Les chiffres correspondants ont été modifiés afin de refléter les nouvelles catégories de revenus par suite de la création du Groupe marin.

3. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».



Tableau de rapprochement des résultats consolidés trimestriels

	Trimestres terminés les							
	30 avril	31 janvier	31 octobre	31 juillet	30 avril	31 janvier	31 octobre	31 juillet
	2019	2019	2018	2018	2018	2018 ¹	2017 ¹	2017 ¹
(en millions de dollars canadiens)	Exercice 2020	Exercice 2019	Exercice 2019	Exercice 2019	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2018	Exercice 2018
Bénéfice net	23,8 \$	82,7 \$	90,2 \$	41,0 \$	13,4 \$	70,0 \$	70,0 \$	104,0 \$
Éléments normalisés								
(Gain) perte de change sur la dette à long terme et les obligations locatives	27,6	0,8	10,2	17,3	41,5	(47,4)	31,7	(81,8)
Coûts de transaction et autres charges connexes ²	0,3	1,0	0,5	1,2	—	—	—	—
Coûts de restructuration et coûts connexes ³	—	0,4	0,1	0,6	0,2	2,9	—	—
Perte découlant d'un litige ⁴	0,2	0,2	0,3	0,2	0,6	0,2	—	0,9
Coûts de transaction sur la dette à long terme	—	—	—	8,9	—	—	2,1	—
Gains au titre des services passés liés aux régimes de retraite	—	—	—	(1,4)	—	—	—	—
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises	0,7	0,7	0,5	—	—	—	—	—
Autres éléments	0,5	0,2	1,9	1,2	(2,0)	1,0	0,5	—
Ajustement au titre de l'impôt ⁵	(0,4)	(0,2)	(0,8)	(2,6)	(0,2)	49,5	(0,7)	(0,2)
Bénéfice net normalisé⁶	52,7	85,8	102,9	66,4	53,5	76,2	103,6	22,9
Charge d'impôt normalisée ⁶	20,0	24,0	40,6	20,8	20,0	31,1	36,1	12,4
Frais financiers ajustés ^{6, 7}	20,7	19,9	17,3	16,7	14,1	13,8	13,8	13,4
Produits financiers ajustés ^{6, 7}	(0,8)	(0,7)	(0,4)	(0,5)	(0,6)	(0,3)	(0,5)	(0,7)
Dotations à l'amortissement ajustées ^{6, 8}	54,1	52,9	42,8	40,8	39,6	41,4	36,7	35,7
BAIIA normalisé⁶	146,7 \$	181,9 \$	203,2 \$	144,2 \$	126,6 \$	162,2 \$	189,7 \$	83,7 \$

1. Données retraitées afin de refléter l'adoption d'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, et d'IFRS 9, *Instruments financiers*, comme l'explique la note 31 des états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 janvier 2019.

2. Coûts liés aux regroupements d'entreprises.

3. La Société procède, de temps à autre, à des activités de restructuration et de réorganisation afin d'améliorer sa flexibilité et son efficacité. Les coûts liés à ces activités sont principalement composés de coûts au titre des indemnités de départ et de salaires au titre du maintien en poste du personnel.

4. La Société est partie à des litiges concernant des violations de brevets avec l'un de ses concurrents.

5. Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2018, l'ajustement au titre de l'impôt se rapporte principalement aux modifications des taux d'imposition sur l'impôt différé à la suite de la réforme fiscale américaine.

6. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

7. Ajustés en fonction des coûts de transaction sur la dette à long terme et des gains et des pertes comptabilisés en résultat net relativement à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

8. Ajustée en fonction de l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises au moyen de regroupements d'entreprises.



Situation de trésorerie et sources de financement

Situation de trésorerie

Les principales sources de trésorerie de la Société sont les soldes existants en espèces, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et les emprunts disponibles en vertu des facilités de crédit renouvelables et de la facilité à terme.

La Société utilise principalement la trésorerie pour financer ses activités, ses besoins en matière de fonds de roulement et ses dépenses en immobilisations relatives au développement de produits et aux infrastructures. La variation des besoins en matière de fonds de roulement découle principalement du caractère saisonnier du calendrier de production et des expéditions de produits de la Société.

Le tableau suivant résume les flux de trésorerie nets par activités pour les trimestres terminés les 30 avril 2019 et 2018 :

	Trimestres terminés les	
	30 avril 2019	30 avril 2018
(en millions de dollars canadiens)		
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	104,5 \$	85,3 \$
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement	(52,2)	(49,2)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement	(54,9)	(89,7)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie	(1,8)	0,4
Diminution nette de la trésorerie	(4,4)	(53,2)
Trésorerie au début de la période	100,0	226,0
Trésorerie à la fin de la période	95,6 \$	172,8 \$

Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation

Les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation ont totalisé 104,5 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2019, comparativement à 85,3 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2018. L'augmentation de 19,2 millions de dollars des flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation est principalement attribuable à une hausse du bénéfice d'exploitation, compte non tenu de la dotation à l'amortissement, et à des variations favorables du fond de roulement de 29,1 millions de dollars, facteurs partiellement contrebalancés par la hausse de l'impôt payé. Les variations favorables du fonds de roulement s'expliquent principalement par la hausse des fournisseurs et charges à payer servant à soutenir l'augmentation de la production, partiellement contrebalancée par l'augmentation des stocks.

Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement ont totalisé 52,2 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2019, soit un niveau d'investissement semblable à celui de 49,2 millions de dollars enregistré pour le trimestre terminé le 30 avril 2018.

Flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement

Les flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement ont totalisé 54,9 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2019, comparativement à 89,7 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2018. La diminution de 34,8 millions de dollars des flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement est principalement attribuable à la diminution du montant investi aux fins du rachat d'actions.



Obligations contractuelles

Le tableau suivant résume les obligations contractuelles importantes de la Société au 30 avril 2019 :

(en millions de dollars canadiens)	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Montant total
Fournisseurs et charges à payer	1 086,7 \$	— \$	— \$	— \$	1 086,7 \$
Dette à long terme (y compris les intérêts)	72,1	135,9	137,7	1 230,8	1 576,5
Obligations locatives (y compris les intérêts)	38,0	70,7	51,0	111,3	271,0
Instruments financiers dérivés	2,9	—	1,9	—	4,8
Autres passifs financiers (y compris les intérêts)	109,0	1,0	0,4	24,8	135,2
Total	1 308,7 \$	207,6 \$	191,0 \$	1 366,9 \$	3 074,2 \$

La Société conclut des ententes d'achat avec des fournisseurs relativement à des matériaux utilisés dans la production. Ces ententes sont généralement conclues avant le début de la production et peuvent établir une quantité fixe ou variable de matériaux qui seront achetés. En raison de l'incertitude en ce qui a trait à la quantité et au prix des matériaux pouvant être achetés, la Société ne peut déterminer avec exactitude ses engagements relatifs à ces ententes d'achat.

La direction est d'avis que les activités d'exploitation et le financement disponible de la Société lui procureront des sources de liquidités suffisantes pour répondre à ses besoins à court et à long terme.

Sources de financement

Facilités de crédit renouvelables

Le 14 mars 2019, la Société a modifié ses facilités de crédit renouvelables de 575,0 millions de dollars afin d'augmenter de 125,0 millions de dollars le montant pouvant être prélevé sur celles-ci, soit un montant total de 700,0 millions de dollars, de reporter leur échéance de mai 2023 à mai 2024 et d'améliorer la grille de prix (les « facilités de crédit renouvelables »). La Société a engagé des frais de transaction de 1,5 million de dollars relatifs à cette modification. Le total des emprunts disponibles est assujéti, en vertu des facilités de crédit renouvelables, à un calcul de la capacité d'emprunt correspondant à la somme de 75 % de la valeur comptable des créances clients et autres débiteurs et de 50 % de la valeur comptable des stocks. Les facilités de crédit renouvelables peuvent servir à financer les besoins du fonds de roulement et les dépenses d'investissement de la Société ou être employées à d'autres fins générales.

Au 30 avril 2019, la Société n'avait prélevé aucun montant sur les facilités de crédit renouvelables.

Les taux d'intérêt applicables varient en fonction d'un ratio de levier financier défini dans la convention concernant les facilités de crédit renouvelables comme étant le ratio de la dette nette sur les flux de trésorerie consolidés de la Société (le « ratio de levier financier »). Les taux d'intérêt applicables s'établissent comme suit :

- i) le montant en dollars américains
 - a) au taux LIBOR majoré de 1,45 % à 3,00 % par année, ou
 - b) au taux de base américain majoré de 0,45 % à 2,00 % par année, ou
 - c) au taux préférentiel des États-Unis majoré de 0,45 % à 2,00 % par année;
- ii) le montant en dollars canadiens
 - a) au taux des acceptations bancaires majoré de 1,45 % à 3,00 % par année, ou
 - b) au taux préférentiel du Canada majoré de 0,45 % à 2,00 % par année;
- iii) le montant en euros au taux EURIBOR majoré de 1,45 % à 3,00 % par année.

De plus, la Société paie des commissions d'engagement de 0,25 % à 0,40 % par année sur le montant non prélevé des facilités de crédit renouvelables.



Au 30 avril 2019, les coûts d'emprunt en vertu des facilités de crédit renouvelables s'établissent comme suit :

- i) le montant en dollars américains
 - a) au taux LIBOR majoré de 1,70 % par année, ou
 - b) au taux de base américain majoré de 0,70 % par année, ou
 - c) au taux préférentiel des États-Unis majoré de 0,70 % par année;
- ii) le montant en dollars canadiens
 - a) au taux des acceptations bancaires majoré de 1,70 % par année, ou
 - b) au taux préférentiel du Canada majoré de 0,70 % par année;
- iii) le montant en euros au taux EURIBOR majoré de 1,70 % par année.

Au 30 avril 2019, les commissions d'engagement sur le montant non prélevé des facilités de crédit renouvelables s'établissaient à 0,25 % par année.

Afin d'avoir pleinement accès à ses facilités de crédit renouvelables, la Société doit maintenir, dans certaines circonstances, un ratio minimal de couverture des charges fixes.

Au 30 avril 2019, la Société avait émis des lettres de crédit pour un montant de 2,5 millions de dollars en vertu des facilités de crédit renouvelables (31 janvier 2019 – 2,5 millions de dollars). De plus, des lettres de crédit d'un montant de 4,7 millions de dollars étaient en cours en vertu d'autres conventions au 30 avril 2019 (31 janvier 2019 – 4,7 millions de dollars).

Facilité à terme

Au 30 avril 2019, le solde de la facilité à terme de la Société se chiffrait à 893,3 millions de dollars américains en vertu d'une convention de 900,0 millions de dollars américains.

Au 30 avril 2019, les coûts d'emprunt en vertu de la facilité à terme s'établissaient comme suit :

- i) au taux LIBOR majoré de 2,00 % par année, le taux LIBOR minimal étant de 0,00 %, ou
- ii) au taux de base américain majoré de 1,00 %, ou
- iii) au taux préférentiel des États-Unis majoré de 1,00 %.

Conformément à la facilité à terme, les coûts d'emprunt au taux de base américain ou au taux préférentiel des États-Unis ne peuvent être inférieurs aux coûts d'emprunt au taux LIBOR.

La Société est tenue de rembourser chaque trimestre au moins 0,25 % du montant nominal initial de 900,0 millions de dollars américains. Par conséquent, la Société a remboursé un montant de 2,3 millions de dollars américains (3,0 millions de dollars) au cours du trimestre terminé le 30 avril 2019. En outre, dans l'éventualité où la Société affichait une situation de trésorerie excédentaire à la fin de l'exercice et un ratio de levier financier supérieur à un certain seuil, la Société pourrait être tenue de rembourser une partie de la facilité à terme. La convention de facilité à terme comporte les déclarations et garanties habituelles, mais elle ne prévoit aucune clause restrictive.

Emprunts à terme autrichiens

Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2019, la Société a conclu une convention d'emprunt à terme assortie de taux d'intérêt favorables en vertu d'un programme du gouvernement autrichien. Ce programme soutient les projets de recherche et développement en fonction des charges engagées par la Société en Autriche. L'emprunt à terme, dont le montant nominal s'élève à 10,5 millions d'euros (15,9 millions de dollars), porte intérêt à un taux allant de 0,95 % à 1,12 % et vient à échéance en décembre 2030.

Au 30 avril 2019, le montant restant dû par la Société en vertu de ses emprunts à terme autrichiens s'élevait à 31,8 millions d'euros. Ces emprunts portent intérêt à des taux allant de 0,75 % à 1,75 % et viennent à échéance entre décembre 2019 et décembre 2030.



Obligations locatives

Au 30 avril 2019, les obligations contractuelles à l'égard des actifs acquis en vertu de contrats de location s'élevaient à 271,0 millions de dollars.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

En mars 2019, la Société a annoncé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat aux fins d'annulation d'un nombre maximal de 4 170 403 de ses actions à droit de vote subalterne en circulation. Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2019, la Société a racheté un total de 745 300 actions à droit de vote subalterne pour une contrepartie totale de 30,0 millions de dollars.

Situation financière consolidée

Le tableau ci-dessous présente les principaux écarts observés dans les états consolidés intermédiaires résumés non audités de la situation financière de la Société entre le 30 avril 2019 et le 31 janvier 2019, ainsi que l'incidence de la fluctuation des taux de change sur ces écarts, l'écart net connexe (qui ne tient pas compte de l'incidence de la fluctuation des taux de change sur ces écarts) et les explications de l'écart net :

(en millions de dollars canadiens)	30 avril 2019	31 janvier 2019	Écart	Incidence des taux de change	Écart net	Explications de l'écart net
Créances clients et autres débiteurs	346,7 \$	388,3 \$	(41,6) \$	(0,4) \$	(42,0) \$	S'explique principalement par le recouvrement des créances clients relatives aux ventes de motoneiges en Scandinavie.
Stocks	1 051,6	946,2	105,4	(4,7)	100,7	S'explique principalement par l'augmentation des stocks de motoneiges et de VCC pour les livraisons de produits à venir.
Immobilisations corporelles	897,4	905,1	(7,7)	(2,4)	(10,1)	Aucun écart important
Fournisseurs et charges à payer	1 086,7	1 003,5	83,2	(10,3)	72,9	S'explique principalement par une augmentation du niveau de production.
Dette à long terme, y compris la tranche courante	1 241,8	1 215,5	26,3	(25,6)	0,7	Aucun écart important
Passifs découlant des avantages sociaux futurs du personnel	252,1	237,1	15,0	(0,1)	14,9	S'explique principalement par la diminution d'environ 35 points de base du taux d'actualisation appliqué aux obligations relatives aux régimes de retraite à prestations définies au Canada, partiellement contrebalancée par l'augmentation de la juste valeur des actifs des régimes au Canada.



Arrangements hors bilan

Arrangements financiers conclus avec les concessionnaires et les distributeurs

La Société, la plupart de ses concessionnaires indépendants et certains de ses distributeurs indépendants sont parties à des ententes conclues avec des fournisseurs de services financiers externes. Ces ententes leur procurent le financement nécessaire à l'achat des produits de la Société et améliorent le fonds de roulement de la Société en permettant le recouvrement plus rapide des créances auprès des concessionnaires et des distributeurs. Environ les trois quarts des ventes de la Société sont effectuées aux termes de telles ententes. Les différentes parties susmentionnées ont conclu des ententes avec TCF Inventory Finance Inc. et Financement commercial TCF Canada Inc. (collectivement, « TCF »), qui leur octroient des facilités de financement en Amérique du Nord et en Amérique latine, et avec Wells Fargo Commercial Distribution Finance, Wells Fargo Bank International, Wells Fargo International Finance LLC et Wells Fargo International Finance (New Zealand) Limited (collectivement, « Wells Fargo »), qui leur accordent des facilités de financement en Amérique du Nord, en Europe, en Australie et en Nouvelle-Zélande. L'entente conclue entre la Société et TCF expirera le 31 janvier 2023. Dans le cas des contrats conclus avec Wells Fargo, la période d'engagement ne peut se poursuivre après le 29 mai 2020.

Le montant du financement accordé aux concessionnaires et aux distributeurs indépendants de la Société a totalisé respectivement 971,7 millions de dollars et 851,6 millions de dollars pour les trimestres terminés les 30 avril 2019 et 2018. Le solde exigible du financement obtenu par les concessionnaires et les distributeurs indépendants de la Société auprès des sociétés de financement externes se chiffrait respectivement à 2 057,5 millions de dollars et à 1 998,1 millions de dollars au 30 avril 2019 et au 31 janvier 2019.

La répartition du solde exigible par pays et par monnaie locale entre les concessionnaires et les distributeurs indépendants de la Société avec les sociétés de financement externes s'établit comme suit aux dates indiquées :

(en millions)	Monnaie	30 avril 2019	31 janvier 2019
Solde exigible	CAD	2 058 \$	1 998 \$
États-Unis	USD	1 127 \$	1 107 \$
Canada	CAD	418 \$	422 \$
Europe	EUR	49 €	40 €
Australie et Nouvelle-Zélande	AUD	54 \$	62 \$
Amérique latine	USD	1 \$	1 \$

Les coûts engagés par la Société dans le cadre des ententes de financement des concessionnaires et des distributeurs ont respectivement totalisé 15,3 millions de dollars et 12,8 millions de dollars pour les trimestres terminés les 30 avril 2019 et 2018.

En vertu des ententes de financement des concessionnaires et des distributeurs, la Société pourrait, dans l'éventualité d'une défaillance du concessionnaire ou du distributeur, être tenue d'acheter des sociétés de financement des produits neufs inutilisés à un prix équivalant au total du solde exigible du concessionnaire ou du distributeur par les sociétés de financement. En Amérique du Nord, l'obligation est généralement limitée au montant le plus élevé entre 25,0 millions de dollars américains (33,6 millions de dollars) et 10 % du solde exigible moyen du financement pendant les 12 derniers mois en vertu de l'entente de financement, tandis qu'en Europe, l'obligation est généralement limitée au montant le plus élevé entre 10,0 millions de dollars américains (13,4 millions de dollars) et 10 % du solde exigible moyen du financement pendant les 12 derniers mois en vertu des ententes de financement. En Australie et en Nouvelle-Zélande, l'obligation de reprendre possession de produits neufs inutilisés est limitée au montant le plus élevé entre 5,0 millions de dollars australiens (4,7 millions de dollars) et 10 % du solde exigible moyen du financement pendant les 12 derniers mois en vertu des ententes de financement. En ce qui a trait aux bateaux, l'obligation de rachat diminue en fonction de l'âge des stocks, et il n'existe en fin de compte aucune obligation de racheter des bateaux construits il y a plus de 900 jours.



Le solde maximal du financement soumis à l'obligation d'achat par la Société de produits neufs et inutilisés était de 233 millions de dollars au 30 avril 2019 (215 millions de dollars en Amérique du Nord, 13 millions de dollars en Europe et 5 millions de dollars en Australie et en Nouvelle-Zélande) et de 227 millions de dollars au 31 janvier 2019 (209 millions de dollars en Amérique du Nord, 13 millions de dollars en Europe et 5 millions de dollars en Australie et en Nouvelle-Zélande).

La Société n'a pas subi de pertes importantes par suite de la reprise de possession de produits neufs inutilisés par les sociétés de financement au cours des trimestres terminés les 30 avril 2019 et 2018.

Conventions de financement offertes à des particuliers

La Société a des relations contractuelles avec des sociétés de financement externes afin de faciliter l'octroi de crédit aux particuliers pour l'achat de ses produits en Amérique du Nord. Ces conventions permettent généralement à la Société d'offrir un taux d'intérêt privilégié aux particuliers pour une période définie aux termes de certains programmes de vente. Au Canada, la Société a de telles conventions avec Services de financement TD et la Fédération des caisses Desjardins du Québec. Aux États-Unis, la Société a de telles conventions avec Sheffield Financial, Citi Retail Services et Roadrunner Financial. Les obligations financières de la Société aux termes de ces contrats se rapportent principalement aux engagements qu'elle prend dans le cadre de certains programmes de vente.

Transactions entre parties liées

Transactions avec Bombardier Inc., société liée au groupe Beaudier

En vertu de la convention d'achat conclue en 2003 relativement à l'acquisition du secteur des produits récréatifs de Bombardier Inc., la Société s'est engagée à rembourser à Bombardier Inc. des montants au titre de l'impôt sur le résultat représentant respectivement 22,4 millions de dollars au 30 avril 2019 et 22,3 millions de dollars au 31 janvier 2019. Les versements commenceront lorsque Bombardier Inc. commencera à verser des paiements relatifs à l'impôt sur le résultat au Canada et/ou aux États-Unis. La Société ne s'attend pas à faire de paiements à Bombardier Inc. dans le cadre de cette obligation au cours de l'exercice se terminant le 31 janvier 2020.

Instruments financiers

Les instruments financiers de la Société se répartissent en actifs financiers et en passifs financiers et sont évalués à la clôture de chaque période à leur juste valeur ou au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, selon le classement établi conformément aux normes IFRS. Par leur nature, les actifs financiers sont exposés au risque de crédit, tandis que les passifs financiers sont exposés au risque de liquidité. En outre, les instruments financiers et les transactions de la Société pourraient être libellés en devises, ce qui donnerait lieu à un risque de change qui pourrait être atténué au moyen d'instruments financiers dérivés. Dans une moindre mesure, la Société est exposée au risque de taux d'intérêt lié à ses facilités de crédit renouvelables, à sa facilité à terme et à ses emprunts à terme autrichiens.

Risque de change

Les éléments présentés dans les états consolidés du résultat net, les états consolidés de la situation financière et les tableaux consolidés des flux de trésorerie et figurant dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société, qui sont libellés en dollars canadiens, sont fortement exposés aux fluctuations des taux de change, essentiellement les taux de conversion du dollar américain et de l'euro en dollars canadiens.

Les entrées et les sorties de trésorerie de la Société se font principalement en dollars canadiens, en dollars américains et en euros. À l'aide de ses opérations commerciales, la Société tient généralement à compenser les entrées et les sorties de trésorerie libellées en dollars américains et en euros.



Dans le cas des devises que la Société ne parvient pas à compenser au moyen de ses opérations commerciales récurrentes, essentiellement pour le dollar australien, la couronne suédoise, la couronne norvégienne et la livre sterling, la Société a recours à des contrats de change, conformément à sa politique de couverture. En vertu de cette politique, la Société couvre jusqu'à 50 % de l'exposition prévue aux revenus dans ces devises au cours de la période budgétaire annuelle et augmente constamment la couverture jusqu'à ce que cette dernière atteigne 80 % six mois avant le moment où l'exposition se matérialise. La direction examine périodiquement la position de couverture pertinente et peut la couvrir à sa discrétion à l'intérieur des paramètres autorisés définis dans la politique de couverture, jusqu'à concurrence du pourcentage maximal prévu. Les contrats sont comptabilisés selon le modèle de couverture des flux de trésorerie qui tient compte des ventes prévues qui seront très probablement effectuées dans les devises concernées, et les gains ou les pertes sur les instruments dérivés en question ne sont comptabilisés au résultat net que lorsque les ventes prévues se réalisent.

Enfin, pour réduire l'exposition découlant de la réévaluation à la clôture de la période des fournisseurs et charges à payer libellés en dollars américains, la Société a recours à des contrats de change possédant les mêmes dates de passation et échéances. Ces contrats sont comptabilisés dans le résultat net à la clôture de chaque période de façon à limiter les gains ou les pertes découlant de la réévaluation, au taux de fin de période, de ces passifs libellés en devises.

Bien que l'application de la stratégie de couverture de la Société protège, dans une certaine mesure, le bénéfice d'exploitation de la Société contre d'importantes fluctuations des taux de change, il n'en reste pas moins que le bénéfice net est très exposé aux fluctuations du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain du fait de la dette à long terme libellée dans cette devise. Toutefois, le bénéfice net normalisé¹ de la Société ne tient pas compte du gain (de la perte) de change sur la dette à long terme.

Risque de liquidité

La Société pourrait avoir de la difficulté à respecter les obligations liées à ses passifs financiers. Afin de gérer adéquatement son risque de liquidité, la Société surveille continuellement ses besoins en flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, tout en tenant compte du caractère saisonnier des besoins de son fonds de roulement, de même que de la répartition de ses revenus et de ses charges. La Société estime que les flux de trésorerie dégagés par ses activités d'exploitation, ajoutés à ses fonds en banque et aux fonds dont elle peut disposer aux termes de ses facilités de crédit, lui assurent une souplesse financière suffisante et réduisent son risque de liquidité.

Risque de crédit

La Société pourrait être exposée, dans le cours normal de ses activités, à l'incapacité potentielle de ses concessionnaires, de ses distributeurs et de ses autres partenaires commerciaux à respecter leurs obligations contractuelles à l'égard des actifs financiers et des montants garantis en vertu des ententes de financement conclues par les concessionnaires et les distributeurs avec TCF et Wells Fargo.

La Société estime que le risque de crédit associé à ses créances clients et à ses responsabilités limitées en vertu des ententes de financement conclues par les concessionnaires et les distributeurs avec TCF et Wells Fargo ne représente pas une importante concentration de risque et de perte en raison du grand nombre de concessionnaires, de distributeurs et d'autres partenaires commerciaux et de leur répartition dans de nombreuses régions géographiques. De plus, la Société atténue ce risque en exerçant ses activités par l'intermédiaire de ses propres canaux de distribution et en assurant le suivi de la solvabilité des concessionnaires et des distributeurs établis dans diverses régions géographiques.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée aux fluctuations des taux d'intérêt surtout sur le LIBOR, en fonction duquel est calculé l'intérêt sur sa facilité à terme. Toutefois, la Société a conclu des contrats de taux plafonds garantis limitant son exposition à la hausse des taux d'intérêt.

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».



Estimations comptables critiques

Estimations et jugements importants

La préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités conformément aux méthodes comptables de la Société exige de la direction qu'elle formule des jugements et des estimations qui peuvent avoir une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés, ainsi que sur les montants connexes relatifs aux revenus et aux charges, aux autres éléments du bénéfice global et aux informations fournies.

Les meilleures estimations de la Société sont fondées sur les renseignements, les données et les faits connus à la date à laquelle elles sont formulées. La direction s'appuie sur son expérience et sur certains renseignements, sur la conjoncture économique et les tendances en général, ainsi que sur des hypothèses concernant les résultats futurs probables pour formuler les estimations. Ces estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées périodiquement, et les incidences de toute variation sont comptabilisées immédiatement. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations, et ces différences pourraient être importantes.

Le budget d'exploitation annuel de la Société et les révisions du budget qu'elle réalise durant l'exercice (collectivement, le « Budget »), de même que le plan stratégique de la Société, comprennent des données fondamentales qui sont utilisées comme base pour établir certaines estimations importantes nécessaires à la préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités. Chaque année, la direction prépare son budget d'exploitation et son plan stratégique annuels selon un processus en fonction duquel un budget détaillé sur un an et un plan stratégique sur trois ans sont établis par chaque entité, puis consolidés.

Les flux de trésorerie et la rentabilité compris dans le Budget sont fondés sur les commandes actuelles et futures prévues, la conjoncture générale des marchés, les structures de coûts actuelles, les variations de coûts prévues et les ententes actuelles avec des tiers. La direction utilise des données du budget d'exploitation annuel et des projections ou des hypothèses additionnelles pour calculer les résultats prévus en ce qui a trait au plan stratégique et aux périodes ultérieures.

Le Budget et le plan stratégique sont approuvés par la direction et le conseil d'administration. La direction assure ensuite le suivi du rendement par rapport au Budget. Des écarts importants entre le rendement réel et le rendement prévu constituent un indicateur clé du besoin d'évaluer si certaines des estimations utilisées pour la préparation de l'information financière devraient être révisées.

La direction doit s'appuyer sur des estimations aux fins de l'application des méthodes comptables de la Société, et elle est d'avis que les estimations les plus importantes sont les suivantes :

Estimation de la valeur nette de réalisation des stocks

La valeur nette de réalisation des matériaux et des travaux en cours est déterminée d'après la comparaison des éléments et de la valeur des stocks avec les besoins en matière de production, les caractéristiques actuelles et futures des produits, les coûts de production prévus devant être engagés et la rentabilité prévue des produits finis. La valeur nette de réalisation des produits finis ainsi que des pièces et accessoires est déterminée d'après la comparaison des éléments et de la valeur des stocks avec les prix de vente prévus, les programmes de vente et les caractéristiques des nouveaux produits.

Estimation de la durée d'utilité de l'outillage

La durée d'utilité de l'outillage est estimée par gamme de produits d'après leur durée de vie prévue et la durée de vie prévue du produit auquel ils se rapportent.



Estimation de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris (l'« actif net ») au moyen de regroupements d'entreprises

La méthode de l'acquisition, qui exige de formuler des estimations et des jugements importants, est utilisée pour comptabiliser les regroupements d'entreprises. Dans le cadre du processus de répartition, des justes valeurs estimées sont attribuées aux actifs nets acquis, y compris aux marques de commerce et au réseau de concessionnaires. L'estimation se fonde sur les attentes de la Société quant aux flux de trésorerie futurs, aux conditions économiques et au taux d'actualisation. L'excédent de la contrepartie d'achat sur la juste valeur estimée des actifs nets acquis est ensuite affecté au goodwill.

Estimation de la dépréciation des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles

La direction évalue la valeur d'utilité des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles principalement au niveau des groupes d'UGT, à l'aide d'une méthode d'actualisation des flux de trésorerie; l'évaluation est effectuée par gamme de produits, en fonction de l'établissement du budget et du plan stratégique annuels. Des marques de commerce et un goodwill ont été comptabilisés relativement à l'acquisition du secteur des produits récréatifs de Bombardier Inc. par la Société en 2003. Au 30 avril 2019, des marques de commerce totalisant 136,0 millions de dollars et un goodwill de 114,7 millions de dollars étaient liés à cette transaction. De plus, des marques de commerce totalisant 63,5 millions de dollars et un goodwill de 53,5 millions de dollars ont été comptabilisés par suite des regroupements d'entreprises.

i) Tests de dépréciation des marques de commerce

Aux fins des tests de dépréciation, les marques de commerce Ski-Doo^{MD}, Sea-Doo^{MD}, Evinrude^{MD}, Alumacraft^{MD} et Manitou^{MD} sont affectées à leur UGT respective. Au 30 avril 2019, la valeur comptable de 201,2 millions de dollars des marques de commerce se composait de montants de 63,5 millions de dollars, de 59,1 millions de dollars, de 13,4 millions de dollars, de 26,1 millions de dollars et de 39,1 millions de dollars, respectivement, au titre des marques *Ski-Doo*, *Sea-Doo*, *Evinrude*, *Alumacraft* et *Manitou*.

Valeur recouvrable

La Société établit séparément la valeur recouvrable de ces marques de commerce selon un calcul fondé sur leur valeur d'utilité, laquelle repose sur les flux de trésorerie projetés de la Société tirés du budget pour un exercice et du plan stratégique sur trois exercices, tout en incluant une valeur finale calculée en actualisant les données de l'exercice final à perpétuité. Ces données servent de fondement aux principales hypothèses servant au calcul de la valeur d'utilité et elles incluent les volumes de vente, les prix de vente, les coûts de production, les coûts de distribution et les charges d'exploitation ainsi que les taux d'actualisation. Ces données constituent les meilleures informations disponibles à la date des tests de dépréciation. Les flux de trésorerie futurs estimatifs sont ensuite actualisés. La Société procède à une analyse de sensibilité des flux de trésorerie et du taux de croissance afin de confirmer que les marques de commerce n'ont pas subi de dépréciation.

ii) Tests de dépréciation du goodwill

Aux fins des tests de dépréciation, le goodwill de 114,7 millions de dollars inscrit en 2003 a été affecté au groupe des UGT représentant l'ensemble des gammes de produits de la Société, et le goodwill de 21,1 millions de dollars lié à l'acquisition d'Alumacraft et de 32,4 millions de dollars lié à l'acquisition de Manitou a été affecté à leur UGT respective.

Valeur recouvrable

La valeur recouvrable du groupe des UGT est établie selon un calcul fondé sur la valeur d'utilité, laquelle repose sur les flux de trésorerie projetés de la Société tirés du budget pour un exercice et du plan stratégique sur trois exercices, tout en incluant une valeur finale calculée en actualisant les données de l'exercice final à perpétuité. Ces données servent de fondement aux principales hypothèses utilisées pour calculer la valeur d'utilité et incluent les volumes de ventes, les prix de vente, les coûts de production, les coûts de distribution et les charges d'exploitation ainsi que les taux d'actualisation. Ces données constituent les meilleures informations disponibles à la date des tests de dépréciation. Les flux de trésorerie futurs estimatifs sont ensuite actualisés. La Société procède à une analyse de sensibilité des flux de trésorerie et du taux de croissance afin de confirmer que le goodwill n'a pas subi de dépréciation.



Estimation de la recouvrabilité des actifs d'impôt différé

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés uniquement si la direction juge probable qu'ils seront réalisés selon le budget annuel, le plan stratégique et des projections additionnelles permettant de calculer les résultats prévus pour des périodes ultérieures.

Estimation des provisions au titre des garanties régulières liées aux produits, des passifs liés aux produits, des programmes de vente et de la restructuration

Le coût de la garantie régulière est établi pour chaque produit et comptabilisé au moment de la vente en fonction de la meilleure estimation faite par la direction d'après les taux et les tendances historiques au titre des coûts. Les provisions relatives aux garanties régulières sont ajustées lorsque la Société détecte un problème important et récurrent relatif à des produits vendus ou lorsqu'elle constate des écarts en matière de coûts et de tendances par suite de l'analyse des réclamations au titre des garanties régulières.

La provision au titre des passifs liés aux produits à la fin de la période est calculée en fonction de la meilleure estimation de la direction en ce qui a trait aux montants nécessaires au règlement des réclamations existantes. De plus, la provision au titre des passifs liés aux produits à la fin de la période de présentation de l'information financière comprend les réclamations engagées, mais non présentées, d'après les coûts historiques moyens.

La provision liée au programme de vente est estimée selon les caractéristiques actuelles du programme, les données historiques et les ventes au détail prévues pour chaque gamme de produits.

La provision au titre de la restructuration est initialement estimée en fonction des coûts estimés du plan de restructuration, selon les éléments du plan approuvé par la direction. La provision au titre de la restructuration fait l'objet d'un examen à la fin de chaque période, de manière à tenir compte de toutes nouvelles informations concernant la réalisation du plan. Au besoin, la provision est ajustée.

Estimation des taux d'actualisation utilisés pour évaluer les charges et le passif au titre des régimes à prestations définies

Afin de déterminer les taux d'actualisation utilisés pour calculer les charges et le passif au titre des régimes à prestations définies, la direction consulte des cabinets d'actuaire externes pour qu'ils lui fournissent des taux d'actualisation utilisés couramment et applicables, qui sont fondés sur le rendement de placements à revenu fixe dans des sociétés de première qualité ayant des flux de trésorerie qui correspondent au versement prévu des prestations pour chaque régime à prestations définies. La direction se fonde sur ses connaissances et sur sa compréhension des facteurs économiques généraux pour tirer une conclusion sur l'exactitude des taux d'actualisation utilisés.

Jugements importants posés lors de l'application des méthodes comptables de la Société

La direction doit poser certains jugements lors de l'application des méthodes comptables de la Société, particulièrement en ce qui a trait aux éléments suivants :

Dépréciation des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles

La Société opère selon un niveau élevé d'intégration et d'interdépendance aux fins de ses activités de conception, de développement, de fabrication et de distribution. Les entrées de trésorerie générées par chaque gamme de produits nécessitent le recours à divers actifs de la Société, ce qui limite les tests de dépréciation à effectuer pour un seul actif. Par conséquent, la direction effectue les tests de dépréciation en regroupant les actifs en UGT.

Monnaie fonctionnelle

La Société exerce ses activités à l'échelle mondiale, mais ses activités de conception, de développement, de fabrication et de distribution font l'objet d'un niveau élevé d'intégration, et la direction doit exercer un jugement important pour déterminer la monnaie fonctionnelle de chaque entité à l'aide des facteurs énoncés dans IAS 21, *Effets des variations des cours des monnaies étrangères*. La direction a mis en œuvre une méthode comptable en vertu de laquelle la monnaie fonctionnelle de chaque entité est réputée être sa monnaie locale, à moins que l'évaluation des critères utilisés aux fins de l'évaluation de la monnaie fonctionnelle énoncés dans IAS 21 ne détermine qu'une autre monnaie constitue la monnaie fonctionnelle. Les critères énoncés dans IAS 21 qui sont applicables à chaque entité font l'objet d'un examen annuel, en fonction des transactions avec des tiers uniquement.



Changements de méthodes comptables

Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2019, la Société a adopté la norme IFRS 16, *Contrats de location*, comme l'explique la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre terminé le 30 avril 2019.

Modifications comptables futures

Modifications à IFRS 3, Regroupements d'entreprises

En octobre 2018, l'IASB a publié des modifications à IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*. Ces modifications précisent la définition d'une entreprise afin d'aider les entités à déterminer si une transaction devrait être comptabilisée à titre de regroupement d'entreprises ou d'acquisition d'un actif, et elles s'appliquent aux transactions de la Société dont la date d'acquisition est le 1^{er} février 2020 ou une date ultérieure. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces modifications sur ses états financiers consolidés.

Autres normes ou modifications

L'IASB a publié d'autres normes ou modifications aux normes existantes qui ne devraient pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Contrôles et procédures

Le président et chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société ont la responsabilité d'établir et de maintenir les contrôles et procédures de communication de l'information de la Société, ainsi que de son contrôle interne à l'égard de l'information financière, tels que ces termes sont définis dans le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2019, aucun changement apporté au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société n'a eu d'incidence importante ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de celle-ci.

Dans le contexte de la préparation de sa première certification de conformité à la loi Sarbanes-Oxley (« SOX ») qui sera requise au 31 janvier 2020 (au sens des règles 13a-15(f) de la Securities Exchange Act of 1934 des États-Unis [l'« Exchange Act »]), la Société a établi une feuille de route sur deux exercices qui a été examinée par son auditeur externe. Comme prévu, nous avons déterminé les besoins en matière de correction des contrôles et les avons intégrés à notre feuille de route sur la conformité à la SOX, compte tenu des exigences de conformité à cette loi aux États-Unis. La direction a déterminé que la Société n'avait pas tous les contrôles efficaces requis quant à l'exactitude et à l'exhaustivité de l'information lors de l'exécution des contrôles internes à l'égard de feuilles de calcul et de rapports d'une importance cruciale créés à partir de données extraites des systèmes informatiques de la Société, comme il est expliqué plus en détail ci-dessous. Toutefois, la direction a également conclu que les états financiers consolidés non audités de la Société au 30 avril 2019 et pour le trimestre terminé à cette date donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie conformément aux normes IFRS.

Contrôles et procédures de communication de l'information

Le président et chef de la direction et le chef de la direction financière ont conçu, ou fait concevoir sous leur supervision, des contrôles et procédures de communication de l'information afin de fournir une assurance raisonnable que :

- l'information importante relative à la Société leur a été communiquée;
- l'information qui doit être présentée dans les documents que la Société dépose est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières.

Une évaluation de la conception et de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société a été effectuée sous la supervision du président et chef de la direction et du chef de la direction financière. En s'appuyant sur cette évaluation, le président et chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que les contrôles et procédures de communication de l'information de la Société pourraient être considérés comme inefficaces au 30 avril 2019, en raison d'une faiblesse significative relevée dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société, comme il est expliqué plus en détail ci-dessous.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le président et chef de la direction et le chef de la direction financière ont conçu, ou fait concevoir sous leur supervision, ce contrôle interne à l'égard de l'information financière afin de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux normes IFRS.

Une évaluation de la conception et de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société a été effectuée sous la supervision du président et chef de la direction et du chef de la direction financière. Dans le cadre de cette évaluation, le président et chef de la direction et le chef de la direction financière ont utilisé les critères établis par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (« COSO ») dans l'*Internal Control Integrated Framework* de 2013, comme ils l'ont fait au cours des exercices précédents. À la lumière de cette évaluation, le président et chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société pourrait être considéré comme inefficace au 30 avril 2019, en raison d'une faiblesse significative relevée dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société quant à l'exactitude et à l'exhaustivité de l'information utilisée lors de l'exécution des contrôles internes à l'égard de feuilles de calcul et de rapports d'une importance cruciale créés à partir de données extraites des systèmes informatiques de la Société. Aucun ajustement significatif n'a été apporté aux états financiers consolidés audités de la Société pour la période terminée le 31 janvier 2019 et les périodes précédentes. Toutefois, en raison de la faiblesse significative relevée, il est possible que certaines anomalies significatives dans les états financiers de la Société ne puissent être évitées ou décelées en temps opportun dans l'avenir.

Dans le cadre de la préparation de sa première certification de conformité à la SOX (au sens des règles 13a-15(f) de l'Exchange Act), la Société met en œuvre son plan de conformité et continuera de le faire. Ce plan prévoit, sans toutefois s'y limiter, l'identification et la consignation de toutes les sources d'information utilisées aux fins des contrôles, la formation des responsables des contrôles et l'amélioration du contrôle interne à l'égard de l'information financière. La Société ajoutera notamment des étapes supplémentaires au processus de validation de certaines données extraites des systèmes informatiques, et elle continuera d'améliorer de façon générale ses systèmes informatiques. La direction a également discuté de la faiblesse significative avec le comité d'audit, qui continuera de suivre les progrès réalisés quant à la mise en œuvre des mesures de correction de la Société.

La Société prend des mesures pour corriger la faiblesse significative relevée et continuera de le faire, mais cette faiblesse ne peut être considérée comme entièrement corrigée avant que les contrôles pertinents ne soient utilisés pour une période de temps suffisante et que la direction ait conclu, au moyen de tests, que ces contrôles fonctionnent efficacement. À l'heure actuelle, aucune assurance ne peut être donnée que les mesures et les efforts de correction permettront dans les faits de corriger la faiblesse significative décrite ci-dessus. Veuillez vous reporter à la rubrique « Facteurs de risque » du rapport de gestion de la Société pour le quatrième trimestre et l'exercice terminés le 31 janvier 2019.



Malgré cette faiblesse significative, la direction a conclu que les états financiers consolidés non audités de la Société au 30 avril 2019 et pour le trimestre terminé à cette date donnent une image fidèle, dans tous leurs aspects significatifs, de la situation financière, des résultats d'exploitation, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie de la Société, conformément aux normes IFRS. Aucun ajustement significatif n'a été apporté aux états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 janvier 2019, et aucune modification n'a été apportée aux résultats financiers publiés antérieurement.

Changements apportés au contrôle interne à l'égard de l'information financière

À l'exception des changements décrits ci-dessus, aucun changement apporté au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au cours du trimestre terminé le 30 avril 2019 n'a eu d'incidence importante ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de celle-ci.

Dividende

Le 29 mai 2019, le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende trimestriel de 0,10 \$ par action à l'intention des porteurs d'actions à droit de vote multiple et d'actions à droit de vote subalterne. Le dividende sera payé le 12 juillet 2019 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 28 juin 2019.

Le conseil d'administration a déterminé que ce dividende trimestriel était approprié en fonction des résultats d'exploitation de la Société, de ses surplus et de ses besoins de trésorerie courants et prévus, ainsi que de sa situation financière, des restrictions contractuelles et des engagements stipulés dans les ententes de financement (y compris les restrictions prévues par la facilité à terme et les facilités de crédit renouvelables ou d'autres conventions importantes), du contrôle de la solvabilité que le droit commercial lui impose et d'autres facteurs pertinents.

Le versement de chaque dividende trimestriel doit être déclaré par le conseil d'administration. Le montant réel, la date de déclaration, la date d'inscription et la date de versement de chaque dividende trimestriel sont déterminés au gré du conseil d'administration.

Facteurs de risque

Pour obtenir une description détaillée des facteurs de risque associés à la Société, veuillez vous reporter à la rubrique « Facteurs de risque » du rapport de gestion de la Société pour le quatrième trimestre et l'exercice terminés le 31 janvier 2019. À la connaissance de la Société, aucun changement important se rapportant à ces facteurs de risque ne s'est produit par rapport aux facteurs de risque publiés à cette date.

Information sur les actions en circulation

Au 28 mai 2019, les actions émises et en circulation et les options sur actions émises et en cours se composaient comme suit :

- 54 101 384 actions à droit de vote multiple sans valeur nominale.
- 42 313 579 actions à droit de vote subalterne sans valeur nominale.
- 3 817 210 options sur achat d'actions visant l'acquisition d'actions à droit de vote subalterne.

Information supplémentaire

De l'information supplémentaire sur BRP inc. est disponible sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

